

18 juin 2001

01.321

Question Olivier Haussener**Armée – Cours de répétition 2002 du rgt inf 8 et des autres troupes**

Des rumeurs circulent que, dans la planification des CR pour l'année 2002, le rgt inf 8 devrait mobiliser aux mois de juillet et août.

A cette période, l'Expo.02 devra battre son plein et nécessitera un engagement au-dessus de la moyenne de notre canton, tant au niveau de l'Etat, des collectivités publiques et du secteur privé, afin que notre canton mette tous les atouts de son côté pour présenter notre région et accueillir les visiteurs comme il se doit.

Bien que certains services de l'Etat aient déjà pris certaines mesures afin de se réserver le personnel nécessaire à cette période, sachant que certaines unités de l'armée qui travaillent dans le cadre de l'Expo.02 (troupes du génie, sapeurs) ne feront pas appel à des soldats neuchâtelois, serait-il judicieux de priver l'économie de notre canton de tout ce monde?

Le Conseil d'Etat peut-il confirmer ou infirmer ces rumeurs et, dans l'affirmative, qu'en pense-t-il et que pense-t-il entreprendre?

En cas de CR à cette période, comment les personnes compétentes pour l'octroi de congés ou de renvois de cours réagiront à l'avalanche de telles demandes?